



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question au Gouvernement n° 37

Texte de la question

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

M. le président. La parole est à M. Olivier Jardé, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Olivier Jardé. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports ; je tiens à y associer mes collègues Jean-Luc Prél et Claude Leteurre.

La santé est un bien très précieux pour nos concitoyens et pour la France. Or notre système de soin souffre de deux maux : une inégale répartition des médecins sur le territoire national et l'absence de permanence des soins.

Dans la Somme, mon département, quatre cantons n'ont plus de médecins. Cela fait beaucoup... Les patients sont contraints de se rendre aux urgences des hôpitaux, dont ce n'est pas la mission.

Madame la ministre, les internes des hôpitaux sont aujourd'hui en grève car ils refusent l'installation autoritaire. À titre personnel, je pense qu'il faut privilégier les mesures incitatives - qui ont d'ailleurs donné de bons résultats, qu'il s'agisse des bourses d'études, des aides à l'installation ou de la création de maisons médicales, qui remportent un réel succès. Pourquoi ne pas aller jusqu'à une modulation des honoraires ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Nouveau Centre.*)

Madame la ministre, ma question est simple et prolonge celle qui vous a été posée hier : que comptez-vous faire afin de remédier à l'inégale répartition des médecins sur notre territoire ?

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse et des sports*. Monsieur le député, comme je l'ai dit à M. Raison hier,... (*Brouhaha persistant sur de nombreux bancs*)

M. le président. Mesdames et messieurs les députés, voulez-vous écouter Mme la ministre !

Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports. ...notre pays connaît des problèmes de démographie médicale. Si vous avez très justement souligné les difficultés qui affectent la Somme, celles-ci touchent les zones urbaines aussi bien que les rurales. Pour y remédier, il faut les comprendre - et agir.

Il faut aussi comprendre le désarroi des jeunes internes, qui voient l'exercice de leur métier soumis à de profondes mutations. Ceux qui terminent leurs études appartiennent à une génération où le *numerus clausus* était particulièrement bas : moins de 4 000 étudiants admis à la fin de la première année, contre 7 100 aujourd'hui. Ils ont le désir légitime de concilier vie professionnelle et vie personnelle, d'autant que la population concernée s'est largement féminisée.

Face à cette situation, je rappelle que le Gouvernement est attaché à la liberté d'installation et qu'il n'est pas question de remettre en cause ce principe (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP et les bancs du groupe Nouveau Centre - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Arnaud Montebourg. Ah bon ? Ça change tous les jours !

Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports. À l'occasion du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, je veux agir dans la concertation. Et la grande nouveauté, c'est que, à la négociation conventionnelle qui s'ouvrira, je souhaite associer les jeunes médecins, internes et chefs de clinique, car on a trop longtemps décidé de leur avenir sans les consulter. (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe Nouveau*

Centre.)

Enfin, j'en prends l'engagement devant vous, aucune mesure coercitive ne sera prise - je vous le garantis !
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

M. le président. Mes chers collègues, les séances de questions au Gouvernement sont régulièrement perturbées par un brouhaha permanent, qui pourrait être évité si vous acceptiez, lorsque vous avez quelque chose à dire à votre voisin, de le faire à voix basse. Je vous en remercie vivement. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Jardé](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 37

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 octobre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 octobre 2007